

# Conseil pour l'accueil d'un apprenti



*Passez du temps sur l'essentiel*

Bénéficiez d'une expertise pour la  
**rédaction de vos contrats d'apprentissage**  
et profitez d'un **accompagnement pendant**  
**toute la durée du contrat**



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

1<sup>er</sup> ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Un contrat d'apprentissage est un contrat de travail rattaché à une législation spécifique.

Savez-vous que 50 % des contrats d'apprentissage sont erronés ?

## **CHEFS D'ENTREPRISE FAITES-VOUS ACCOMPAGNER PAR UN EXPERT ET BÉNÉFICIEZ :**

- **d'une sécurisation juridique de votre contrat d'apprentissage**
- **d'une rédaction rapide et facilitée de votre contrat d'apprentissage** (éléments fournis par vos soins en 5 minutes chrono)
- **d'une gestion et d'un suivi sécurisés de votre contrat**

## COMMENT ÇA MARCHE ?

**70 € HT**

- 1** Votre conseiller répond à toutes vos questions sur le dispositif global du contrat d'apprentissage
- 2** Votre conseiller vérifie la conformité aux prérequis de l'entreprise et de l'apprenti pour l'établissement du contrat d'apprentissage
- 3** Votre conseiller rédige le contrat d'apprentissage sur les bases des éléments fournis par vos soins et en accord avec la législation de votre branche
- 4** Votre conseiller vérifie le CFA de rattachement de l'apprenti et recueille le visa du CFA
- 5** Votre conseiller vous accompagne tout au long de la vie du contrat d'apprentissage, dont avenant et rupture

# POURQUOI SE FAIRE ACCOMPAGNER DANS LA RÉDACTION DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE ?

Votre conseiller expert CCI :

- Détermine la rémunération de l'apprenti sur la base du parcours, de l'âge, du diplôme préparé et de la convention collective
- Vérifie l'éligibilité du maître d'apprentissage en fonction des dispositions définies par votre branche de rattachement
- Garantit la conformité juridique aux nouvelles dispositions réglementaires applicables à l'apprentissage depuis le 01/01/2019
- Vous accompagne avant et après la rédaction du contrat sur toutes vos questions relatives à l'accueil de l'apprenti (juridique, fiscale, sociale...)
- Assure une prise charge rapide de toutes vos demandes

Témoignage d'un conseiller CCI



*Tous les jours, je rencontre des chefs d'entreprise qui veulent recruter un apprenti mais sont freinés par le volet juridique administratif. Nous en discutons, et je réalise pour lui les démarches nécessaires. Je l'accompagne, je lui simplifie son travail de chef d'entreprise. Il gagne en sécurité et en rapidité et peut se concentrer sur son métier.*



Pour tout savoir sur le contrat d'apprentissage rendez-vous sur :  
[www.cci.fr](http://www.cci.fr)

LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE C'EST :

**25  
ans**

D'EXPERTISE DANS LE CONSEIL  
EN APPRENTISSAGE

**159 000**

CONTRATS  
ACCOMPAGNÉS / AN

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE



**CCI CAEN  
NORMANDIE**

**1<sup>ER</sup> RÉSEAU BUSINESS**

### Accueil

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30  
vendredi de 9h00 à 12h30 - 13h30 à 16h00

1 rue René Cassin - Saint-Contest - 14911 Caen Cedex

02 31 46 75 51

[apprentissage@caen.cci.fr](mailto:apprentissage@caen.cci.fr)

[www.caen.cci.fr/service-contrat](http://www.caen.cci.fr/service-contrat)